

Le diplôme national du brevet (DNB)

L'épreuve d'Histoire-Géo / éducation civique est composée de trois grandes parties **OBLIGATOIRES**

Première partie : Histoire-Géographie

/ 18

Tu **DOIS choisir** entre le sujet Histoire et celui de Géo

→ donc, tu ne traites qu'un seul sujet !

Chacun des deux sujets est construit de la même façon :

① **Trois ou quatre documents** (textes, graphiques, photos, etc.) :

→ Tu dois répondre aux **questions** portant sur ces documents.

② **Un sujet** :

→ Tu dois y répondre en rédigeant un **paragraphe argumenté** d'une vingtaine de lignes : attention, les réponses que tu as données dans le 1^{er} exercice et les documents t'aideront à trouver des idées !

Deuxième partie : Education civique

/ 12

Ici, tu n'as pas le choix : un seul sujet !

Cette partie se présente de la même façon que la première.

① **Trois ou quatre documents** avec des **questions**.

② **Un sujet** auquel tu dois répondre en rédigeant un **paragraphe argumenté** mais d'une quinzaine de lignes seulement.

Troisième partie : repères

/ 6

• Tu dois trouver à quelle **date** correspondent des **événements** que tu as déjà rencontrés dans les programmes de 6^e, 5^e, 4^e et 3^e.

• Tu dois connaître des **repères spatiaux** issus du programme de géographie (6^e, 5^e, 4^e, 3^e)



[voir la liste des repères](#)

/ 4

Orthographe, expression, soin

↓
/40